

**No 11.****Forêts, Cours d'eau et Forces hydrauliques.****Messieurs :**

Baldwin,	Cowan,	Michaud,
Béland,	Ethier,	Pacaud,
Bourassa,	Fafard,	Power,
Bowman,	Finley,	Redman,
Boyce,	Foster ( <i>York</i> ),	Stewart ( <i>Hamilton</i> ),
Bureau,	Fraser,	Thompson ( <i>Hastings</i> ),
Caldwell,	Gould,	Thompson ( <i>Weyburn</i> ),
Campbell,	Halladay,	Tolmie,
Casselman,	Kennedy ( <i>Glengary</i> ),	White ( <i>Victoria</i> ) et
Charlton,	Mackie ( <i>Edmonton</i> ),	Wilson ( <i>Saskatoon</i> ).—32.
Cooper,	Manion,	

Et que le quorum du dit comité se compose de 10 membres.

**No 12.****Débats.****Messieurs :**

Ballantyne,	Foster (Sir George),	McLeod,
Burnham,	Hocken,	Marcil ( <i>Bonaventure</i> ),
Chabot,	Kay,	Munson et
Devlin,	Lemieux,	Richardson.—14.
Elkin,	McKenzie,	

Et que le quorum du dit comité se compose de 5 membres.

**No 13.****Bibliothèque.****Messieurs :**

Andrews,	Cooper,	Lapointe,
Béland,	Cronyn,	Meighen,
Borden (Sir Robert),	Crothers,	Myers,
Boyer,	Drayton (Sir Henry),	Pardee,
Chaplin,	Foster (Sir George),	Rowell,
Clark ( <i>Red Deer</i> ),	Harold,	Sheard et
Lemieux,	King,	Whidden.—21.

Sur motion de M. Reid (Grenville), ledit rapport est adopté.

M. Sifton, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copies des Ordres et Règlements de la cour de l'Echiquier du Canada, conformément aux prescriptions de l'article 88, de la Loi de la cour de l'Echiquier, chapitre 140, S.R.C., 1906.

Il met aussi devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1919.

Il met aussi devant la Chambre,—Règlements de la cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse, en vertu des prescriptions de la Loi des élections contestées, chapitre 7, S.R.C., 1906, conformément aux prescriptions de l'article 85 de ladite loi.

Sur motion de Sir George Foster,—Ordonné,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre agira conjointement avec eux pour former un comité collectif des deux Chambres concernant les impressions du